

Québec, le 27 février 2018

Stratégies immobilières LGP
2555, avenue Bernier
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 4T3

Objet : Dossier : 418746
Demandeur : Centre de traitement de la biomasse de la
Montérégie inc.
Municipalité : Saint-Pie
MRC : Les Maskoutains

Madame,

La Commission vous informe qu'elle a reçu une demande d'autorisation et que le numéro 418746 lui a été attribué. Cependant, son traitement doit être suspendu puisque des documents essentiels sont manquants.

Afin de nous permettre de poursuivre le traitement de ce dossier, vous devez nous faire parvenir la ou les informations suivantes :

- Une copie complète du document légal établissant la propriété du ou des terrains visés est manquante.
- Un chèque ou mandat-poste payable à l'ordre du ministre des Finances du Québec au montant de 5,00\$.
- Identification du ou des propriétaire(s) du lot visé 2 972 485.

Nous vous suggérons de nous acheminer vos informations soit par voie électronique en utilisant le service en ligne disponible sur le site Internet de la Commission (www.cptaq.gouv.qc.ca) ou par courrier à notre bureau de Québec. Aussi, le format électronique doit obligatoirement être utilisé lorsque les documents excèdent les formats 11X17.

Un délai de 90 jours vous est accordé pour nous transmettre les pièces demandées, à défaut de quoi, le dossier sera fermé.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires en consultant le formulaire de demande ainsi que le guide l'accompagnant ou en communiquant avec notre service de l'information.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Commission de protection du territoire agricole

c. c. Municipalité de Saint-Pie
Centre de traitement de la biomasse de la Montérégie inc.